

Pour diffusion immédiate

---

## COMMUNIQUÉ

---

### FEUILLE DE ROUTE POUR LES LANGUES OFFICIELLES 2013-2018

#### UN ENGAGEMENT RECONDUIT

**Saint-Jean de T.N., 2 avril 2013**– L'honorable James Moore, ministre du Patrimoine canadien, a dévoilé jeudi dernier la nouvelle Feuille de route pour les langues officielles.

La Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador (FFTNL) reçoit avec soulagement cet engagement du gouvernement fédéral de maintenir un investissement de 1,1 milliard de dollars pour le développement des langues officielles de 2013 à 2018.

*« Dans un contexte d'austérité budgétaire, nos communautés sont soulagées d'apprendre que les efforts faits depuis des années vont pouvoir se poursuivre. »* déclare M. Jules Custodio, président de la FFTNL. Il ajoute *« Nous regrettons néanmoins qu'une fois de plus, que l'augmentation du coût de la vie n'ait toujours pas été prise en compte. Depuis plus d'une douzaine d'années, ceci a eu pour conséquence une réduction considérable des capacités opérationnelles de nos organismes. Jusqu'à présent des ressources externes ont partiellement compensé cette érosion, mais elles aussi sont soumises à restrictions et ont leurs limites. »*.

La FFTNL considère favorablement l'engagement du gouvernement dans l'éducation, l'immigration et les communautés, mais regrette que les fonds dévoués à la jeunesse aient été réduits, et que le secteur de la petite enfance soit quasiment absent de cet engagement.

Enfin, les détails de la mise en place de la feuille de route seront suivis de près. Nous souhaitons en effet nous assurer que les diminutions de plusieurs enveloppes budgétaires soient bien la conséquence du retrait dans les formules de calcul, des coûts administratifs de Patrimoine canadien, lesquels étaient comptabilisés précédemment. La FFTNL sera également vigilante à ce que le fonds de 120 millions de dollars pour la formation linguistique pour les immigrants économiques qui vient d'être inclut dans la nouvelle feuille de route, soit bien utilisé au bénéfice des communautés de langue officielle en situation minoritaire, conformément à l'esprit de cette même feuille de route.

- 30 -

*Créée en 1973, la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador (FFTNL) est un organisme provincial voué à la protection et à la promotion des intérêts et des droits linguistiques de la communauté francophone et acadienne de la province de Terre-Neuve-et-Labrador.*

**Renseignements :** *Gaël Corbineau; directeur général  
Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador  
Téléphone : (709) 722-0628  
Courriel : [dg@fftnl.ca](mailto:dg@fftnl.ca)  
Site internet : [www.francotnl.ca](http://www.francotnl.ca)*